

# INFO MAIRIE

N° 126

Février 2020



## LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, cher(e)s ami(e)s,

126<sup>ème</sup> numéro d'info mairie en 25 ans, 5 par an pour vous informer au plus près de l'actualité de Jourgnac. C'est mon dernier mot du maire puisque j'ai pris la décision de ne pas me représenter aux élections municipales de mars prochain.

1995 / 2020, 25 ans au service de la population de Jourgnac et 19 ans de vice-présidence à la Communauté de Communes du Val de Vienne ça compte et prend beaucoup de temps. Il a été agréable de participer à la gestion de la CCVV et à sa montée en puissance. Je m'y suis beaucoup investi tout en défendant du mieux possible l'intérêt de notre commune et de ses habitants.

Le « métier » de maire, que j'ai assumé avec tant de passion, est très prenant, usant, mais au combien enrichissant intellectuellement et humainement. J'en tire beaucoup de satisfaction et je pars avec plein de souvenirs.

Aujourd'hui, je suis plutôt fier d'avoir créé la surprise en 1995 en étant élu avec mon équipe. Heureux d'avoir su pérenniser ma fonction de maire à 3 reprises, je vous dis merci du fond du cœur de m'avoir renouvelé votre confiance.

J'ai la conviction que notre réussite est le fruit de la ligne de conduite que j'ai impulsée : servir l'intérêt général au dépend de l'intérêt privé. J'y ajouterai la grande rigueur dont nous avons fait preuve pour la gestion financière de la commune.

Satisfaction également de tout ce qui a été réalisé en 25 ans : comme on me le dit souvent, Jourgnac est transformée. C'est le pari que nous avons fait en 1995.

Pari d'embellir le bourg, qui était des plus tristes, pour le rendre accueillant, enjeu réussi, nous sommes passés de 770 habitants à plus 1 100. Début 2000, nous comptons 55 enfants à l'école répartis en 3 classes, aujourd'hui 120 élèves sont scolarisés dans 5 classes. Nous avons également protégé le patrimoine et su le mettre en valeur : aménagement du centre bourg, acquisition de foncier dans le bourg pour agrandir le complexe scolaire avec la création de la maternelle dans la grange et les étables, restauration de tous les bâtiments scolaires et de l'église.

La protection de notre patrimoine, c'est aussi la réouverture des chemins. La plupart étaient fermés ; avec leur inscription au PDIPR, ils sont désormais protégés et environ 30 km sont balisés. Nous avons

aussi participé à la sauvegarde de l'environnement avec la création de 4 stations d'épuration, il n'y en avait aucune en 1995.

Ces quelques éléments sont la base de la politique que nous avons menée pendant 4 mandats. Elle nous a permis de réaliser de belles choses à Jourgnac.

Au moment de tourner la page, je suis heureux et fier du travail accompli. Cela ne tient pas qu'à moi, mais à toutes celles et ceux qui ont œuvré autour de moi. Je tiens à partager cette fierté avec tous les élus qui m'ont soutenu pendant ces mandats. Je les remercie du fond du cœur et leur rends hommage pour leur investissement au quotidien à mes côtés. J'associe à cette réussite l'ensemble du personnel qu'il soit aujourd'hui en activité ou à la retraite, chacun a contribué à ce changement. Je remercie sincèrement notre secrétaire Véronique qui a connu et partagé toutes ces étapes à mes côtés.

Je dirai, en faisant un petit clin d'œil à l'actualité : aujourd'hui j'estime avoir atteint l'âge pivot. A partir d'avril je vais me consacrer à ma famille, mes 4 petits-enfants et vaquer à d'autres occupations : la randonnée VTT, ou pédestre, le jardinage, le bricolage, les voyages... Mais, j'aurai toujours autant de plaisir à vous croiser.

J'ai plein d'espoir pour l'avenir et je souhaite la plus belle des réussites à l'équipe qui va prendre le relais dans quelques jours.

Que Jourgnac reste une commune où il fait bon vivre pour tous ses habitants !



*Dernière cérémonie des vœux sous le signe de l'émotion devant une salle comble.*

# COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

## CONSEIL MUNICIPAL DU 14 FEVRIER

Tous les conseillers étaient présents.

### APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2019

Le maire rappelle que les comptes de gestion sont tenus par la trésorerie d'Aixe-sur-Vienne.  
Les comptes de gestion, conformes aux comptes administratifs, sont approuvés par 15 voix pour.

### VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2019

Le maire présente le tableau récapitulatif :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT
<b>COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL</b>						
Résultats reportés	-	147 605,04	-	8 570,63		156 175,67
Opérations de l'exercice	548 703,33	657 500,58	132 368,83	100 219,65	681 072,16	757 720,23
TOTAUX	548 703,33	805 105,62	132 368,83	108 790,28	681 072,16	913 895,90
Résultats de clôture	-	256 402,29	23 578,55			232 823,74
Restes à réaliser	-	-	18 389,58	39 464,00	18 389,58	39 464,00
TOTAUX CUMULES	-	-	150 758,41	148 254,28	699 461,74	953 359,90
RESULTATS DEFINITIFS	-	256 402,29	2 504,13			253 898,16
<b>COMPTE ANNEXE POUR ASSAINISSEMENT</b>						
Résultats reportés		53 949,68	84 008,51	-	84 008,51	53 949,68
Opérations de l'exercice	41 694,60	111 885,49	178 439,72	199 056,61	220 134,32	310 942,10
TOTAUX	41 694,60	165 835,14	262 448,23	199 056,61	304 142,83	364 891,78
Résultats de clôture	-	124 140,57	63 391,62		-	60 748,95
Restes à réaliser	-	-	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	-	-	262 448,23	199 056,61	304 142,83	364 891,78
RESULTATS DEFINITIFS	-	-	63 391,62	-	-	60 748,95

Les comptes administratifs sont validés par 14 voix pour. Le maire ne participe pas au vote.

### **AFFECTATION DES RESULTATS 2019 AU BP 2020**

Le conseil municipal, par 15 voix pour, approuve l'affectation des résultats 2019 des 2 budgets comme suit :

- Budget communal : 253 898,16 € dans la section fonctionnement du budget 2020.
- Budget assainissement : 60 748,95 € dans la section fonctionnement du budget 2020. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, la compétence assainissement est assurée par la communauté de communes.

**Le maire fait remarquer la situation financière particulièrement sereine de la commune et qui laisse un excédent confortable pour la nouvelle équipe.**

### **TRAVAUX CHAUFFERIE BOIS ET RESEAU DE CHALEUR**

Suite à la consultation des entreprises, deux offres ont été déposées. Après analyse par le maître d'œuvre, l'appel d'offres est déclaré infructueux : les montants des marchés dépassent de plus de 30% l'estimation.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### ➤ **ASSOCIATION SOS CHATS ERRANTS**

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, les chats « errants » doivent être stérilisés et identifiés** puis relâchés sur les lieux où ils ont été capturés. L'article L211-27 du code rural et de la pêche maritime modifié par l'ordonnance n°2010-18 du 7 janvier 2010 - art. 3 impose que :

- **Le maire doit, par arrêté, à son initiative ou à la demande d'une association de protection des animaux, faire procéder à la capture de chats non identifiés, sans propriétaire ou sans détenteur, vivant en groupe dans des lieux publics de la commune, afin de faire procéder à leur stérilisation et à leur identification conformément à l'article L. 212-10. Cette identification doit être réalisée au nom de la commune ou de ladite association.**
- La gestion des animaux errants par le maire est une obligation légale.

Face à cette obligation, le conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 500€ et autorise le maire à signer la convention avec l'association.

L'association recense une vingtaine de chats errants sur le territoire de la commune. Le coût (négocié par l'association) est de 80€ pour une femelle et 40€ pour un mâle.

#### ➤ **DEMISSION D'UN AGENT**

Anaïs OFFER a souhaité démissionner de son poste d'agent communal. Celle-ci a été acceptée par le maire à compter du 1er mars 2020.

Anaïs part pour une nouvelle aventure professionnelle privée, que la réussite l'accompagne.

# PÊLE - MÊLE

## ECOLE



**LE SAMEDI 28 MARS 2020 À 10 H 00 PRÉCISES**  
Rendez-vous à la mairie salle du conseil municipal

## INTERPRETE – LANGUE DES SIGNES

Marie ROUANET est interprète français/Langue des Signes Française (LSF), Diplômée Paris VIII.  
Elle exerce son activité dans un local de la CCVV.

### Qui suis-je?

Une interprète pour les Sourds mais aussi pour les Entendants !

J'interviens en Limousin et partout en France.

Forte d'une expérience de plus de 20 ans auprès du public sourd, je suis diplômée interprète Français/LSF de l'Université Paris VIII depuis 2006.

J'ai à cœur de proposer des services d'interprétation de qualité et ainsi répondre à une vraie équité Sourd-Entendant.

C'est pourquoi, je suis membre de l'Association Française des Interprètes en Langue des Signes (AFILS) et respecte le code déontologique de la profession.

### Le métier d'interprète en Français/Langue des Signes Française (LSF)

"Un interprète est un professionnel des langues. Il permet à deux communautés linguistiques de pouvoir communiquer, chacune dans sa propre langue et en respectant les codes de sa propre culture." AFILS  
Formé et diplômé, il permet donc à des personnes Sourdes et Entendantes de communiquer entre elles.

### Prestations

Un interprète est amené à traduire dans des domaines très variés de la vie quotidienne:  
RDV médicaux, RDV bancaires, entretiens professionnels, entretiens parents/enseignants, meetings, réunions professionnelles, visites guidées, conférences, formations, cours, cérémonies, traduction de courriers...

### Déontologie

Le code déontologique repose sur 3 principes fondamentaux :

Neutralité : l'interprète ne donne pas son avis personnel et ne doit pas être pris à partie dans les échanges. Ses opinions ne doivent pas, non plus, transparaître dans son interprétation.

Fidélité : l'interprète n'ajoute ou n'enlève rien aux messages. Il est tenu de traduire l'intégralité des échanges le plus fidèlement possible dans ce qu'il estime être l'intention du locuteur original.

Secret professionnel : l'interprète est tenu au secret professionnel total et absolu avant, pendant et après la prestation (articles 226-13 et 226-14 du nouveau code pénal).

### CONTACT :

06 63 47 02 21

[contact@marierouanet.fr](mailto:contact@marierouanet.fr)

Plus d'informations sur

[www.marierouanet.fr](http://www.marierouanet.fr)

## ASSOCIATIONS

### BOULOU BRIANCE RANDO (BBR)



**Boulou - Briance - Rando**

*Le 10 janvier 2020 l'association « Boulou Briance Rando » a tenu sa première assemblée générale à la salle polyvalente de Jourgnac.*

*Le moment fort a été la remise des nouveaux maillots aux couleurs du club, maillots pour les vététistes et les marcheurs.*

*Bilan moral :*

*Le président dresse le bilan d'une année riche en sorties exceptionnelles : 2 jours en avril, 1 semaine en mai et 1 semaine en septembre. Il fait un commentaire sur l'organisation de la randonnée du club à Jourgnac en octobre, ouverte aux vététistes et marcheurs. Le président rappelle l'intérêt de se retrouver tout au long de l'année pour des sorties entre adhérents dans les environs. Chacun se félicite de l'excellent état d'esprit qui règne au sein du club où la convivialité nous accompagne sur toutes les sorties.*



*Le programme 2020 prévoit autant de sorties de plusieurs jours : 3 jours en mai à Montignac, 1 semaine en juin : le tour du Lot, 400 km et 7 000 mètres de dénivelé, 1 semaine en septembre, la 4<sup>ème</sup> et dernière étape de la Grande Traversée du Massif Central (GTMC). Avec cette étape nous aurons parcourus 1 100 km entre Avallon dans l'Yonne et Sète dans l'Hérault. Une sortie de 2 jours est prévue dans les monts de Blond fin septembre et notre randonnée annuelle à Jourgnac est fixée au 11 octobre. Tous les lundis une randonnée pédestre est organisée pour les adhérents, dans la mesure du possible les vététistes s'associeront à ces sorties hebdomadaires.*

*Bilan financier : il est positif pour cette 1<sup>ère</sup> année, le montant des adhésions est fixé à 30 € pour les VTT et 15 € pour les marcheurs.*

*La soirée s'est achevée dans la plus grande convivialité autour d'une table bien garnie de mets préparés par des membres du club.*

*Pour le BBR, Olivier Lerenard*

## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE JOURGNAC

**SAMEDI 14 MARS**



**DE L'ÉCOLE DE JOURGNAC**

*Samedi 14 mars à 20 h 30, à la salle des fêtes de Jourgnac, l'Association des Parents d'Elèves organise un loto au profit de l'école. Le carton sera au prix de 4 €, les 3 à 10 € et les 7 à 20€. Parmi les lots, un téléviseur 123cm, un Cookéo, des baptêmes de vols en planeur, une enceinte Bluetooth, un drone, une box week-end, des entrées dans divers parcs : Puy du fou, Zoo de la flèche, la forêt des singes, les grottes de Lacave... des places pour un match CSP, une cafetière Krups et de nombreux autres lots. Sur place les participants pourront trouver buvette et pâtisseries.*

*Nous vous y attendons nombreux !!!*

### Contact :

- Mail : [apejourgnac@hotmail.com](mailto:apejourgnac@hotmail.com)
- Tél : 07.61 86 65 97
- Facebook : APEJOURGNAC

## **MANIFESTATIONS 2<sup>ème</sup> TRIMESTRE 2020**

### **MARS :**

- Samedi 14 : Loto – APE
- Samedi 28 : Soirée antillaise – Jourgnac Loisirs

### **AVRIL :**

- Samedi 04 : Repas de Printemps – Club du 3ième âge
- Samedi 18 : Concours - Club de Tarot

### **MAI :**

- Vendredi 08 : Rencontre - Pétanque Jourgnacoise
- Samedi 09 : Concours - Club de Tarot

### **JUIN :**

- Dimanche 07 : Vide grenier – APE
- Vendredi soir : 12/19 et 26 : Concours à la mêlée – Pétanque Jourgnacoise
- Vendredi 21 : Fête de la musique
- Samedi 27 : Fête de l'école - APE
- Dimanche 28 : Assemblée générale ACCA

**Naissances**

<b>PERICHON</b> Emie .....	8 avril
<b>BORIE</b> Augustin .....	22 avril
<b>LAMBERT</b> Arthur .....	4 mai
<b>LEBOUTET</b> Lina .....	26 mai
<b>HÉRAIL</b> Nolan .....	5 juin
<b>GEROUARD</b> Louison .....	2 juillet
<b>CHOQUET</b> Lucie .....	26 août

**PACS**

<b>LE LUYER</b> Sébastien et <b>AUPEIX</b> Léna .....	30 août
<b>RICHARD</b> Guillaume et <b>VIEIL</b> Valérie .....	7 septembre
<b>MERIGOUX</b> Samuel et <b>BOUYGE</b> Sophie-Anne .....	5 octobre
<b>LELIEVRE</b> Didier et <b>BARBIER</b> Marie .....	14 décembre

**Mariages**

<b>DOMINGUEZ</b> Wenceslao et <b>MAISONGRANDE</b> Suzanne .....	1 <sup>er</sup> juin
<b>LARUE</b> Eric et <b>MESSANT</b> Evelyne .....	8 juin
<b>DUBOIS</b> Raphaël et <b>CRUNEL</b> Kimberley .....	13 juillet
<b>LEBRIEZ</b> Rémi et <b>MANEQUIN</b> Marion .....	7 septembre
<b>CAUQUIL</b> Damien et <b>BEYLIER</b> Mylène .....	14 septembre

**Décès**

<b>DEFAYE</b> Lydie Veuve <b>LE CAM</b> .....	27 mars
<b>GAULTIER</b> Yves .....	26 avril
<b>THURETTE</b> Agnès épouse <b>DURIEUX</b> .....	17 juillet
<b>COUDERT</b> André .....	7 octobre
<b>ROUCHON</b> Kévin .....	21 octobre